

par M. David dans un article concernant *L'Erection de Binic en commune* (1).

Série P : bureau des douanes de Binic (dossiers des navires).

Série U : tribunal de commerce de Saint-Brieuc (prises de course, sous l'Empire).

Archives de la marine : inscription maritime (19. rue Chateaubriand).

Nous avons dit qu'il s'agissait d'atteindre le grand public, pas spécialement le public érudit. Cela explique l'absence de références, de liste de sources, de bibliographie.

Il faut signaler une petite erreur que l'auteur corrigera facilement, s'il donne à ses concitoyens une nouvelle édition : Mme Blaise de Maisonneuve, née Fichet des Grèves, n'était pas la belle-sœur de Surcouf, mais sa belle-mère. On sait que l'illustre marin avait pour femme Marie-Catherine Blaise.

Quant aux armoiries reproduites sans référence sur le titre, je les crois fantaisistes et leur style héraldique me paraît médiocre.

Que ces critiques de détails n'empêchent pas de reconnaître l'effort de l'auteur, qui, le premier, a doté Binic d'une monographie.

R. DE SAINT-JOUAN.

Pierre ZIND. *Les Nouvelles Congrégations de Frères enseignants en France de 1800 à 1830*. Tome I^{er}, 492 pp. Tome II, 44 cartes. Tome III, sources, bibliographie, chronologie, index, paginé 501-664. — Chez l'auteur, le Montet, Saint-Genis-Laval, Rhône, 1969. Grand in-8°, 35 illustrations : portraits, vues de monuments, fac-similés de documents. (Centre d'histoire du catholicisme français de l'Université de Lyon.)

Ce travail est une thèse de doctorat ès-lettres dont le permis d'imprimer date du 7 mai 1968 et dont le correcteur a été le doyen André Latreille. Ce nom est déjà une garantie. L'auteur révèle qu'il a consacré dix-huit années à l'élaboration de ces trois volumes, c'est un laps de temps relative-

(1) *Bull. de la Soc. d'émul. des C.-du-N.*, t. lxxxii, 1954, pp. 95-101.

ment court quand on en constate le résultat. M. Zind apporte une documentation non seulement abondante mais encore difficile à découvrir. Les archives privées et particulièrement celles des congrégations ne s'ouvrent pas devant le premier venu. Cette raison suffirait à donner à l'ouvrage un prix incomparable car il a puisé à pleines mains dans des sources où le vulgaire n'a pas accès. Dans ce maquis à tout autre impénétrable (je parle ici du sujet lui-même) M. Zind circule à l'aise, il connaît les lois et les statuts, il connaît les hommes, il ne s'égare pas parmi les congrégations dont les mouvements se croisent ainsi que les dénominations.

Certes ces congrégations de Frères sont moins nombreuses que celles des femmes enseignantes créées et autorisées par Napoléon I^{er} : 880.

Les nouvelles congrégations des Frères ne sont guère qu'une quinzaine dont plusieurs ont été éphémères. Les formations anciennes n'y figurent pas. Des frères de Jean-Baptiste de la Salle ou grands Frères fondés à la fin du xvii^e siècle, sans en traiter *ex cathedra*, il est souvent question ; ils restent le modèle des autres, mais comme leur enseignement était gratuit pour ceux qui le recevaient et qu'ils ne montaient pas d'écoles sans être au moins trois, ils ne pouvaient se soutenir que dans les villes grâce aux municipalités ou à des fondations privées.

Les nouveaux Frères, les petits Frères visaient l'évangélisation des campagnes. Ils acceptaient un « écolage » des familles aisées et assumaient isolément la charge d'une école, ce qui posait un autre problème résolu par Jean-Marie de La Mennais.

L'enseignement n'était donc pas considéré par les Frères comme une fin en soi, à titre d'œuvre charitable, mais comme un moyen d'éducation religieuse et aussi de perfectionnement spirituel pour les enseignants.

M. Zind va trop loin, selon moi, en suggérant que les Frères rêvaient, comme aurait été le cas de la Restauration, de ressusciter l'Ancien régime. C'est insoutenable en ce qui concerne le gouvernement puisque le système parlementaire n'avait pas de racines dans les institutions françaises antérieures à la Révolution ; quant aux Frères s'ils souhaitaient d'avoir dans le pouvoir, un soutien, un bienfaiteur, il ne leur aurait pas plu de subir une lourde tutelle.

Dans l'anarchie qui avait été le lot du primaire sous l'Empire et qu'il légua à la Restauration, les écoles des Frères apparurent comme des îlots de salubrité et de cohé-

sion. Mais c'est avec peine qu'elles trouvèrent la voie du succès. Les échecs ne manquèrent pas, le rayonnement fut faible pour plusieurs. Parmi ces essais parfois décevants, un homme paraît hors ligne c'est Jean-Marie de La Mennais dont les talents d'organisateur assurèrent la propagation des Frères de l'instruction chrétienne de Ploërmel. Des chapitres sont consacrés ici à son œuvre, notamment à ses relations avec Gabriel Deshayes, ce curé d'Auray qui l'avait devancé et qui s'entendit avec lui. Je n'oserais pas cependant ranger le groupe de Saint-Pierre réuni à Saint-Méen et à Malestroit autour de Félicité parmi les écoles normales formant les instituteurs. Ses ambitions préludaient plutôt aux « Oratoires » et aux Universités catholiques de 1875.

M. Zind voit un mystère dans la considération dont jouissait J.-M. de La Mennais auprès du Ministère. C'est oublier que Corbière et lui étaient issus du même lieu et du même milieu, que les différends qui les opposèrent ne les empêchaient pas de s'estimer et que d'ailleurs le verbe de Jean-Marie comme de Féli était de ceux qui se font entendre.

Vers la fin de la période les Frères s'orientèrent vers la formation d'écoles normales, non seulement au profit des religieux, chez lesquels les noviciats jouaient ce rôle mais pour les instituteurs laïques qui restaient la grande majorité du personnel primaire. C'était une idée originale dont le succès aurait été de la plus grande utilité.

La chute de Charles X bouleversa les entreprises et les projets des Frères. Ils ne tardèrent pas à reprendre carrière dans le mouvement qui s'affirma vers 1840 en faveur de la liberté d'enseignement.

Pour toute la période précédente, l'ouvrage de M. Zind restera une source inépuisable et irremplaçable. Je serais incomplet cependant si je ne disais rien du style et de l'esprit de ce livre : c'est la sincérité même. On ignore ici l'onction hagiographique, les ombres ne sont pas dissimulées. Un certain humour égaie un exposé qui par sa longueur risquerait d'être austère. En un mot c'est une véritable œuvre d'historien (1).

B.-A. POCQUET DU HAUT-JUSSÉ.

(1) Les Bretons remarqueront le passage, p. 298, où un recteur de l'académie de Besançon parle en 1816 de son archevêque « dont les opinions théologiques étaient suspectes à la majorité du clergé comtois ». C'était Le Coz, ancien évêque constitutionnel d'Ille-et-Vilaine. — P. 150, le Carmel de « Mache près de Nantes » serait-il à Machecoul ? Mais cette ville ne possédait, selon le pouillé publié par Aurélien de Courson, que des calvairiennes.